

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 12 FÉVRIER 2019 À 18 HEURES 30

N° DEL2019_006 : BUDGET PRIMITIF 2019 - BUDGET ANNEXE DES
TRANSPORTS URBAINS

L'an deux mille dix neuf, le douze février

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 12 février 2019 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Pierre DOAT

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Fabien LACOSTE, Dominique SANCHEZ, Dominique MAS, Odile LACAZE, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Michel FRANQUES, Gisèle DEDIEU, Bruno LAILHEUGUE, Jean-Michel BOUAT, Steve JACKSON, Enrico SPATARO, Pierre DOAT, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Michel TREBOSC, Jean-Paul RAYNAUD, Céline TAFELSKI, Jean-François ROCHEDREUX, Laurence PUJOL, Joëlle VILLENEUVE, Louis BARRET, Nathalie PELLEGRINI, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :
Madame Agnès BRU, messieurs Philippe GRANIER, Jacques ROUSSEL, Philippe MARAVAL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Naïma MARENGO (pouvoir à Gisèle DEDIEU), Sylvie BASCOUL-VIALARD (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Geneviève PEREZ (pouvoir à Odile LACAZE), Patrick BETEILLE (pouvoir à Laurence PUJOL), Michèle BARRAU-SARTRES (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Blandine THUEL (pouvoir à Robert GAUTHIER), Michel MARTY (pouvoir à Céline TAFELSKI), Bruno CRUSEL (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Marie-Louise AT (pouvoir à Michel FRANQUES), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Dominique MAS), Jean ESQUERRE (pouvoir à Enrico SPATARO)

Votants : 45

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 12 FÉVRIER 2019

**N° DEL2019_006 : BUDGET PRIMITIF 2019 - BUDGET ANNEXE DES
TRANSPORTS URBAINS**

Pilote : Finances

Monsieur Francis SALABERT, rapporteur,

Le budget primitif des transports urbains 2019, annexe au budget principal, s'équilibre, en dépenses et en recettes à **9 130 950,00 €** dont

**6 487 500,00 € en fonctionnement
2 643 450,00 € en investissement**

Section de fonctionnement :

Le financement est assuré par :

- la vente des prestations de service	750 500,00 €
- le versement transport	4 050 000,00 €
- la participation de la région	474 000,00 €
- les autres produits de gestion courante	23 000,00 €
- des atténuations de charges	70 000,00 €
- des produits exceptionnels dont le remboursement des sinistres	195 000,00 €
- une participation exceptionnelle du budget général	925 000,00 €

Total des recettes **6 487 500,00 €**

Les dépenses de cette section regroupent :

- les charges générales de fonctionnement du service	1 743 970,00 €
- les charges de personnel	3 645 518,00 €
- les atténuations de produits	5 000,00 €
- la dotation aux amortissements	776 600,00 €
- l'intérêt de la dette	50 000,00 €
- les charges exceptionnelles et dépenses imprévues	21 500,00 €
- un virement à la section d'investissement	244 912,00 €

Total des dépenses **6 487 500,00 €**

Section d'investissement :

Le financement est assuré par :

- une enveloppe d'emprunt	1 621 938,00 €
- la dotation aux amortissements	776 600,00 €
- le virement de la section de fonctionnement	244 912,00 €

Total des recettes **2 643 450,00 €**

Les dépenses de cette section regroupent :

- le remboursement en capital de l'emprunt	360 000,00 €
- du programme de renouvellement du parc de véhicules	900 000,00 €
- des études de faisabilité d'un site multimodal	50 000,00 €
- les services aux usagers et équipements sur réseau	224 450,00 €
- Centre technique Lebon	1 109 000,00 €

Total des dépenses **2 643 450,00 €**

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 15 janvier 2019,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À LA MAJORITÉ, avec 42 voix pour, 3 voix contre

Monsieur Fabien LACOSTE, Madame Dominique MAS, monsieur Pascal PRAGNERE

ADOpte le budget primitif des transports urbains 2019, annexe au budget principal, qui s'équilibre, en dépenses et en recettes à **9 130 950,00 €** dont

6 487 500,00 € en fonctionnement
2 643 450,00 € en investissement

Pour extrait conforme,
Fait le 12 février 2019,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL